

<https://www.ricochets.cc/Celia-de-Laergne-vote.html>



Célia de Lavergne vote...

- Les Articles -

Date de mise en ligne : dimanche 14 octobre 2018

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Célia de Lavergne vote...

François Ruffin se fâche...

La médiocrité des députés LREM est consternante. On croyait avoir tout vu, mais ils arriveront encore à nous étonner !



Un député LR a déposé un amendement sur l'inclusion et l'accompagnement des élèves handicapés. Il s'agissait d'améliorer la rémunération des accompagnateurs, (souvent des accompagnatrices), qui est scandaleusement faible, en général en dessous du seuil de pauvreté, soit entre 600 et 700 euros.

Cet amendement était défendu par l'ensemble de l'opposition, gauche et droite confondues.

Les clones qui se croient députés et qui n'ont été élus que dans la foulée de l'immature élyséen, se sont débrouillés pour voter une « motion de rejet préalable »... empêchant tout débat.

François Ruffin a piqué une sainte colère en défendant un texte qui n'est pas le sien :

« ce vote vous collera à la peau comme une infamie... »

Et il a publié la liste des 70 « députés » qui ont voté pour cette motion de rejet.

Parmi eux, la glorieuse députée de la troisième circonscription qui n'en rate pas une.

Ce parti, qui n'en est pas un, se comporte de plus en plus comme une secte votant comme l'a décidé le gourou.

Alors, si cette dame n'est là que pour faire de l'obstruction, qu'elle laisse la place à quelqu'un de plus constructif.

Jeudi 18 octobre, elle organise salle des acacias à Crest un apéro qui se veut citoyen.

Après son vote contre l'interdiction du glyphosate et cette dernière mauvaise action, il serait bon d'aller lui dire de vive voix ce que l'on pense de son (in)action de députée.

On a honte d'être représentés par de telles personnes !

Ne pas manquer la déclaration de François Ruffin, qui ne manie pas la langue de bois.

► [Voir en ligne la vidéo, Célia de Lavergne vote...](#)